



Garantie à vie

Notre garantie à vie reflète notre confiance dans la qualité supérieure de notre conception, ingénierie, production et la performance du produit. Nous garantissons que ce produit a été fabriqué conformément aux exigences de sécurité et normes de qualité actuelles européennes applicables à ce produit, et que ce produit est, au moment de l'achat, exempt de défaut de matériau et de fabrication. Dans les conditions mentionnés dans ce document, cette garantie peut être invoquée par les consommateurs dans les pays où ce produit a été vendu par une filiale du groupe Dorel ou par un revendeur ou détaillant autorisé (1).

Notre garantie à vie couvre tous les défauts de matériau et de fabrication sur nos poussettes, sièges auto et/ou nacelles pour une utilisation dans des conditions normales et conformément à la notice, pour le premier client utilisateur après enregistrement sur notre site internet dans les 3 mois suivant l'achat. Pour demander des réparations ou des pièces de rechange sous garantie pour des défauts de matériau et de fabrication, vous devez présenter votre preuve d'achat et votre certificat personnel de garantie à vie, que vous recevrez de notre part après enregistrement de votre produit. Assurez-vous de conserver votre certificat et votre preuve d'achat aussi longtemps que vous utiliserez votre produit.

Notre garantie à vie ne couvre pas les dommages causés par l'usure normale, les accidents, l'utilisation abusive, la négligence, le feu, le contact avec un liquide ou toute autre cause extérieure, les dommages résultant d'une utilisation non conforme au mode d'emploi, de l'utilisation avec un autre produit, d'une réparation ou d'un entretien mené par une personne non autorisée par nos services, les produits volés, ne portant plus l'étiquette ou le numéro d'identification ou les produits dont ce numéro a été modifié. Des exemples d'usure normale comprennent : des roues et des tissus usés par l'utilisation régulière et la décoloration et la décomposition naturelle de couleurs et des matériaux dus à la vétusté du produit.



Garantie à vie :

Pour bénéficier de la garantie à vie vous devez avoir enregistré votre siège auto, poussette et/ou nacelle sur notre site internet, dans les 3 mois suivant l'achat. Pour s'enregistrer, vous devez avoir téléchargé votre preuve d'achat valide, qui vous a été remis par un revendeur autorisé (1).

Que faire en cas de défauts :

Si des problèmes ou des défauts surviennent, le meilleur choix pour un service rapide est de consulter un revendeur agréé par nos services (1). Notre garantie à vie est reconnue par ceux-ci(1). Vous devez présenter la preuve d'un achat effectué et votre certificat personnel de garantie à vie. Cela est plus facile si vous obtenez l'approbation au préalable de votre demande auprès de nos services. Si vous soumettez une réclamation valide en vertu de cette garantie, nous pouvons vous demander de retourner votre produit au distributeur agréé ou de nous envoyer le produit conformément à nos instructions. Nous payerons les frais d'envoi et de retour si toutes les instructions sont correctement suivies. Les dommages et/ou défauts qui ne sont couverts ni par notre garantie ni par les droits légaux du consommateur et/ou les dommages et/ou défauts en rapport à des produits qui ne sont pas couverts par notre garantie peuvent être traités à un tarif raisonnable.

Droits du consommateur :

Un consommateur a des droits légaux, en vertu de la législation applicable à la consommation, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les droits du consommateur en vertu de la législation nationale applicable ne sont pas affectés par cette garantie.

Cette garantie est fournie par Dorel Pays-Bas. Nous sommes enregistrés aux Pays-Bas sous le numéro d'entreprise 17060920. Notre adresse commerciale est Korendijk 5, 5704 RD Helmond, Pays-Bas, et notre adresse postale est P.O. Box 6071, 5700 ET Helmond, Pays-Bas.

(1) Les produits achetés auprès de détaillants ou de revendeurs qui ôtent ou changent les étiquettes ou les numéros d'identifications sont considérés comme non autorisés. Les produits achetés auprès de revendeurs non autorisés sont également considérés comme non autorisés. Aucune garantie ne s'applique à ces produits puisque leur authenticité ne peut pas être vérifiée.